

# Compte rendu de la Demande d'audience adressée au Président du Conseil Régional

Nous avons été reçus le 31 mai par :

- Me BELLOUBET (Vice Présidente)
- M. Bernard BOUCHANT (Directeur de l'éducation et ...)

L'équipe SNPCT / APROTECT composée de :

- Bernard MENGUÉ (secrétaire académique du SNPCT)
- Fernand MARMELO (secrétaire adjoint pour les P.L.P)
- Jean Yves HERNANDEZ (secrétaire adjoint pour les agrégés de la SNPCT)
- **Christian AUSSÉNAC (délégué Académique pour l'APROTECT)**

Ordre du jour :

- o Revalorisation de la fonction de chef de travaux.
- o Réforme concernant les bacs SI et STI 2D
- Enseignement d'exploration
- Moyens et mise en œuvre de cette réforme
- o Quelles perspectives pour la gestion des réseaux informatiques ?
- o Quel avenir pour l'enseignement professionnel et technologique en Midi Pyrénées ?
- o Problématique des Périodes de Formation en Milieu Professionnel.
- o Carrefour des formations pour élèves de 1<sup>ère</sup> de Rodez et Tarbes.
- o Bourses de premier équipement

1) Revalorisation de la fonction de Chef de Travaux :

Bernard MENGUÉ rappelle les grandes lignes de ce sujet.

D'une part je précise que nous étions régis par la circulaire 91 306 ; que cette circulaire était désuète face aux évolutions qu'a connues le Système Éducatif.

La circulaire 91306, ne prenait absolument pas en compte :

- La dynamique d'ingénierie de formation pour laquelle le maître D'œuvre est avant tout le Chef de Travaux.
- Chaîne des responsabilités qui manque de limpidité entre Chef d'Etablissement, Chef de Travaux, Agent Comptable.
- Pilotage avec double arbitrage Rectorat et Région.

Une nouvelle circulaire n°2011-056 du 4-42011 a donc vu le jour au BO du 28/4/2011.

Cette nouvelle circulaire nous réintègre dans l'équipe de direction, précise que notre fonction sera cadrée par une lettre de mission, par contre elle fait totalement l'impasse sur la revalorisation indiciaire liée à notre fonction.

D'une part, les indemnités de sujétion que nous percevons, n'ont pas été réévaluées depuis 2002, d'autre part nous estimons qu'il y a un sérieux déséquilibre entre les 2000€ que perçoit un professeur conseiller pédagogique ou un professeur qui donne 3HSA. Notre charge de

travail n'a fait que s'accroître. Si l'on veut que les Enseignements Technologiques et Professionnels fonctionnent correctement, il faut que les Chefs de Travaux fassent preuve de ténacité pour obtenir des résultats et de la rigueur dans les activités de formation.

Cela relève du management comme de l'encadrement.

Nous estimons que notre rémunération n'est plus du tout en rapport avec nos responsabilités.

## **2) ÉQUIPEMENTS STI :**

### **Déploiement des nouveaux bac STI2D :**

A la prochaine rentrée, de nombreux établissements proposeront à leurs élèves de 1ère, les bacs STI2D.

Ces enseignements seront proposés également dans des établissements qui n'avaient à ce jour aucune filière Technologique.

Les professeurs qui assureront ces enseignements ont été formés par le S.A.F.C.O. En apparence, les formations seraient de qualité, et les professeurs qui les ont suivies s'investiraient dans cette nouvelle mission.

Cependant ces enseignements STI2D s'appuient sur des équipements tels que :

- Logiciel
- Prototypage
- Réaménagement de locaux (moins d'atelier + de salles).

Christian AUSSENAC s'inquiète du positionnement de la Région Midi Pyrénées.

Madame la Vice Présidente ainsi que M. le Directeur de l'Éducation et des sports nous précisent que la Région a revu sa position et que des crédits devraient être votés à la prochaine commission permanente du 16 juin.

Une information sera communiquée une fois que la commission permanente du Conseil Régional aura statué.

Nous espérons que la filière Technologique attirera plus de monde, d'autant plus qu'à la rentrée 2011, 25 lycées seront concernés.

## **3) Réseaux informatiques :**

L'institution impose une mise en réseau, les professeurs, les élèves et les parents attendent un fonctionnement correct du réseau de chaque lycée.

Dans le privé le déploiement des réseaux est assuré par une équipe d'ingénieur et de technicien réseau, environ un technicien pour 300 ordinateurs. Vu les effectifs de techniciens au service du réseau présents dans les lycées il n'est pas étonnant d'avoir un fonctionnement aléatoire.

Les décharges de services de quelques professeurs sont largement insuffisantes et leur travail devrait se limiter à une aide pédagogique pour que leurs collègues ne rencontrent pas de difficultés. Le fonctionnement d'un réseau est une affaire de spécialistes qui doivent être présents sur site.

Le développement des TICE, a imposé une mise en réseau des établissements.

Les professeurs, les élèves, comme les parents attendent un fonctionnement correct du réseau de chaque lycée.

Madame la Vice Présidente nous précise que la Région avait souhaité mettre en place un groupe de travail constitué de représentants du Rectorat, de représentants du corps des personnels, des représentants des personnels de direction SNPDEN, et de représentants de la Région.

La mise en place de ce groupe de travaux avait été demandé par le SNPDEN.

La région n'y été pas opposée par contre M. le Recteur n'a pas souhaité qu'il soit mit en œuvre.

Me la Vice Présidente fait remarquer qu'il y a là un gisement d'emplois.

#### 4) Quel avenir pour l'enseignement professionnel ?

Christian AUSSENAC fait remarquer que l'on aurait dû s'engager plus ouvertement sur des formations par apprentissage, quinze ans plus tôt, et que la pérennité de certaines formations ne pourra être effective que s'il y a mixité du public.

Cela imposera une remise en cause des pratiques pédagogiques.

A ce jour, les équipes pédagogiques semblent moins réfractaires à l'apprentissage.

La région fait remarquer qu'il y a beaucoup de formations de niveau V mais peu de niveau IV d'où une certaine inquiétude.

#### 5) Problématique des P.F M.P :

Nous attirons l'attention de la région sur la problématique des périodes de formation en entreprise.

Les équipes pédagogiques rencontrent de grandes difficultés pour placer les élèves en stage.

Ces difficulté son liées :

- à la baisse d'activité que connaissent les entreprises
- à l'âge des élèves :  
problème des élèves qui ont moins de 16 ans  
et problème des élèves mineurs
- aux dérogations d'utilisation des machines dangereuses pour les entreprises (2 mois de délais)
- à l'origine des élèves (les élèves d'origine étrangère sont souvent mal perçus !!)

#### 6) Carrefour des formation de Tarbes et Albi

Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> :

Ces carrefours sont des « INFOSUP » décentralisés pour les élèves de 1<sup>ère</sup>, c'était un vœu de la Région afin que tout ne soit pas concentré sur Toulouse ;

Cependant, Christian AUSSENAC se demande si ces opérations sont vraiment efficaces.

Quelles retombées, quelle pertinence ?

B. BOUCHANT estime que les élèves ne viennent pas pour faire du tourisme.

L'orientation, ce n'est pas facile !

Ne pas oublier que l'info se cherche sur Internet et se confirme sur le terrain.

#### 7) Bourse de 1<sup>er</sup> équipement :

Fernand MARMELO sait que le choix politique est d'attribuer cette bourse aux familles,

cependant si les lycées la percevaient, ils pourraient organiser une consultation et acheter les équipements pour que les élèves les aient à la rentrée, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Madame la Vice Présidente nous informe que la Région a un projet de cartes type « monéo », qui serait créditée et qui permettrait à l'élève d'acquérir ces équipements dans des magasins bien déterminés !

### Magasinier

Me la Vice Présidente précise qu'il existe à la Région une fiche métier Magasinier, que pour tout remplacement la demande doit être formulée à la Région.

### Taxe d'apprentissage

Christian AUSSENAC fait remarquer que la taxe d'apprentissage a baissé de 30 à 40 % sur les 2 dernières années.

Cette perte est liée à la baisse de l'activité ainsi qu'aux coefficients qui définissent la part affectée au quota comme au barème (celle du barème ayant fortement baissé).

**Bernard MENGUE**